

PRÉSENTATION

Ce livre électronique est intéressant à plusieurs égards. Il permettra à tout un chacun, que vous soyez Français, Canadiens, Américains, débutants ou non, et aux amateurs de généalogie du monde entier :

– d'établir des filiations avec des ancêtres qui ont tenté l'aventure en Amérique et découvrir les branches de leurs ancêtres qui ont émigré en Nouvelle-France (pour les Européens recherchant de telles informations) ;

– de permettre aux familles nord-américaines de connaître rapidement l'origine de leur patronyme en France et de retrouver leurs ancêtres ayant immigré au pays et ainsi d'avancer rapidement dans leurs recherches d'arbres généalogiques ;

– de faire connaître à plusieurs millions d'Américains qu'ils ont des racines françaises ;

– d'obtenir des informations mises à jour périodiquement et fournies gratuitement sur de nouvelles familles, à mesure que les informations recueillies sur les sites des associations de familles seront vérifiées, corrigées et colligées.

Cette série de livres se spécialise sur la période de la Nouvelle-France, c'est-à-dire qu'il traite des recherches concernant la période comprise entre la fondation de Québec en 1608 et la Conquête en 1760. Elle vous est présentée en deux parties qui seront intrinsèque-

ment liées au fil de ses futures mises à jour : les 144 premières familles sont celles parues dans la revue *Nos Racines* en 1980 ; la deuxième partie, à partir de la famille Duchesne (numéro 145 : il fallait bien mettre un jalon quelque part), traiteront des recherches concernant de nouvelles familles, lesquelles couvriront toujours, la période de la Nouvelle-France. Les textes seront tirés des sites des associations de familles ou de sites personnels publiés sur Internet (et donc sujets à caution ou à être vérifiés). D'autres sources seront plus fiables comme les dictionnaires biographiques, parce que publiées par des généalogistes chevronnés, c'est le cas de Michel Langlois qui a écrit son *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois* ou encore, le *Dictionnaire biographique du Canada* (en ligne).

Si des lecteurs possèdent des informations complémentaires qui permettent de mettre à jour les fichiers des familles, vous serez invités à me les faire parvenir (laurier.duchesne@hotmail.com) afin que je puisse améliorer le volume que vous aurez entre les mains. Là encore, les sources seront indiquées.

NOTES IMPORTANTES : Avec ce huitième tome, les lecteurs pourront constater qu'un chapitre intitulé Un peu d'histoire... a été ajouté à la fin du volume. Cette section permettra aux lecteurs de se familiariser avec des pans entiers de notre histoire canadienne. Pour ce numéro, il sera question du régime seigneurial.

Les sections de mentions légales, message de l'auteur, bibliographie et remerciements ont été conservées. La section de présentation a été modifiée afin de donner des explications concernant la nouvelle ordonnance. De plus, les sections de l'introduction, de la création et du fonctionnement des noms et surnoms ont été enlevées à seule fin d'alléger les textes. Les lecteurs pourront se référer aux textes des deux premiers tomes.

LES FAMILLES 156 À 185

Famille 156 : Les Damours

Mathieu Damours (d'Amours) de Chauffours est l'ancêtre d'une famille illustre, qui, de son vivant, a eu une brillante carrière en Nouvelle-France. Fils de Louis Damours et d'Élisabeth Tessier, né en 1618, il sera en Nouvelle-France, major de Québec, armateur, membre du Conseil souverain et seigneur de Matane. Conseiller au Châtelet de Paris, il sera inhumé à Québec, le 9 octobre 1695.

Les ancêtres de Mathieu Damours appartenaient à la noblesse française et avaient possédé des seigneuries en Anjou. La seigneurie de Chauffours, située près d'Angers, avait été acquise en 1586 par Jean Damours, conseiller au parlement de Bretagne. Mathieu Damours arriva à Québec en 1651, en compagnie de sa sœur Élisabeth et de son beau-frère Louis-Théandre Chartier de Lotbinière, probablement sur le même navire que le gouverneur Jean de Lauzon, le 13 octobre. Le 16 mars 1652, Mathieu Damours signait devant Rolland Godet un contrat de mariage avec Marie Marsolet, fille de Nicolas Marsolet, le célèbre interprète des Français auprès des Algonquins. Les Jugements et Délibérations du Conseil souverain nous renseignent sur les premières activités à Québec de Mathieu Damours, qui « peu de temps après son arrivée (...) fut choisi pour être Major de cette ville, et ensuite pour commander un camp volant ».

Lors de l'établissement du Conseil souverain, en 1663, le gouverneur Saffray de Mézy et l'évêque, Mgr de Laval, désignèrent Mathieu Damours au poste de conseiller. Il assista à la première réunion, le 18 septembre 1663, entreprenant une longue carrière, puisqu'il fut membre du Conseil souverain jusqu'à sa mort. Damours fut mêlé à quelques incidents qui se produisirent au sein du conseil. Ainsi, dès le printemps de 1664, dans le conflit qui opposait le gouverneur à l'évêque, Damours fut du parti du gouverneur, et celui-ci le maintint dans ses fonctions. À la réorganisation du conseil, en décembre 1666, Prouville de Tracy renomma le conseiller Damours.

La carrière du conseiller fut dans la suite assez paisible, au moins jusqu'en 1681. Cette année-là, en avril, Damours obtint un congé de traite et passa une partie de l'été dans sa seigneurie de Matane, d'où il revint avec une barque bien remplie. Dès son arrivée à Québec, il fut sommé de se présenter chez le gouverneur Buade de Frontenac, qui lui reprochait d'avoir violé les termes de son contrat en rapportant plus de marchandises qu'il n'avait été autorisé à le faire.

En dépit des protestations du conseiller, le gouverneur fit incarcérer Mathieu Damours, le 12 août 1681, dans l'une des chambres du château Saint-Louis. Malgré l'intervention des membres de sa famille et de ses amis, Damours ne fut relâché que plus de deux mois plus tard, le 20 octobre. C'était peut-être là, une vengeance de Frontenac contre un conseiller qui ne lui avait pas été trop sympathique l'année précédente au sein du conseil.

Le 8 novembre 1672, Damours avait fait l'acquisition de la seigneurie de Matane, où il ne développa aucunement l'agriculture et ne fit aucune concession. Seules les ressources en poisson de la

rivière Matane semblent avoir intéressé le seigneur, qui possédait par ailleurs, une concession réputée prospère à la rivière Saint-Jean. Il avait reçu aussi une concession de l'intendant Duchesneau le 26 juin 1677, sur la rivière Métis, avec le droit de pêche sur le fleuve Saint-Laurent.

Mathieu Damours mourut à Québec le 9 octobre 1695 et sa femme, qui lui avait donné 15 enfants, décéda à Montréal le 24 novembre 1711. Plusieurs des enfants s'établirent en Acadie, où la famille Damours put ainsi prendre souche. Ses fils, entre autres Mathieu Damours de Freneuse, perpétuèrent sa descendance.

Sources : AJQ, Greffe de Rolland Godet, 16 mars 1652.— Jug. et délib., I-III.— Lettres de noblesse (P.-G. Roy), II : 3-14.— Claude de Bonnault, Le Canada militaire, état provisoire des officiers de milice, de 1641 à 1760, RAPQ, 1949-51 :293.— BRH, IV (1898) : 110 ; XX(1914) :147.— DBF, II :707-711. — P. de Montagu, Les Familles d'Amours de Serain et d'Amours de Chaufour, BRH, XXXIII (1927) : 328-331.— P.-G. Roy, Mathieu Damours de Chauffours, BRH, XXXII (1926) : 385-392.

On écrit souvent et on laisse trop souvent à penser que nos ancêtres venus de France en Nouvelle-France n'appartaient qu'à des familles paysannes, alors qu'en réalité la nouvelle société qui s'établissait le long du Saint-Laurent provenait aussi bien de paysans, de militaires, d'artisans, de notables et même de représentants des grandes familles de France.

Ces représentants de ces grandes familles portaient noms : Aigron, d'Ailleboust, Chambau, Chartier, Hennequin, Hotman, Le Prévost, Nau et bien sûr les d'Amours. Ils avaient souvent des pro-

fessions héréditaires, transmises de pères en fils et ce pendant plusieurs générations.

Compte-tenu du nombre élevé d'enfants que pouvaient avoir ces familles nobles, il était de mise que le fils aîné choisisse la carrière de son père, le cadet se destinait à l'armée et le troisième embrassait la vie religieuse. La famille d'Amours comme celle des Hennequin et des Nau en est un bel exemple.

En examinant les diverses fonctions rencontrées on constate que des familles comme celle des Hennequin, Nau et d'Amours étaient des familles de robe, c'est-à-dire des familles qui ont fourni des avocats, conseillers au Parlement, conseillers du Roi au Grand Conseil, avocat du Roi ou huissier-audiencier. D'autres familles devinrent célèbres pour avoir fourni des notaires (comme les Le Prévost), des chirurgiens (tels les Chartier) ou des médecins ordinaires du Roi (tels les d'Ailleboust). Il y eu également des familles militaires, telles les Godefroy et les Nau ; des familles attachées aux finances et aux revenus de France : telles les Godefroy ou Le Prévost auditeurs à la Chambre des Comptes ; des familles attachées à la personne du Roi : telles les Benoît, peintre ordinaire du Roi et d'Amours maître d'hôtel de sa majesté.

On calcule que 118 familles nobles de France représentants un éventail assez fourni de professions et de métiers distincts ont donné un ou plusieurs enfants à la Nouvelle-France.

Les d'Amours et leurs alliés.

Nous savons tous que la famille d'Amours se rattache à Mathieu d'Amours des Chaufours et de la Morandière, ancêtre des d'Amours

de Freneuse, de Clignancourt, de Louvière, de Plaine, de l'Île Ronde, du Jour et de Courberon.

Du plus loin où les recherches nous ont mené, cette famille remonte au 15^e siècle en Anjou dans les Seigneuries du Serrin et de Soujay. Les d'Amours remontent à Mathurin d'Amours, époux de Marguerite Bridée, lequel était Seigneur du Serrin en 1450. Sa descendance s'établit ainsi :

I- François d'Amours, Seigneur du Serrin, conseiller et maître d'hôtel de sa Majesté, le 5 juillet 1489. Il avait épousé Guillemette, alias Gillette Hennequin, ce qui remonte l'alliance de ces deux familles au 15^e siècle. Leurs enfants s'illustrèrent autant dans la robe que dans l'épée. On compte deux de leurs enfants comme Chevaliers de Malte : Ogier d'Amours et Augustin d'Amours.

II – Gabriel d'Amours, Seigneur du Serrin, conseiller du roi au Grand Conseil. Il épouse Madeleine de Bidaut, fille de Maître Charles, Seigneur du Petival, secrétaire du roi et de Catherine Auvrillot de Champlastroux.

III – Pierre d'Amours, Seigneur du Serrin. Avocat au Parlement en 1561. Conseiller au Grand Conseil en 1563, conseiller au Parlement en place de Jean Le Prévost, Seigneur de Mallassis en 1568, conseiller d'État privé en 1594. Surintendant de Justice et de police de la Ville de Troyes. Il épouse Jeanne le Prévost, la fille de Maître Jean, président aux enquêtes du Parlement et d'Anne le Clerc. Leur fille Élisabeth épouse Michel de Lauzon, Seigneur d'Aubervilliers-lez-Mendon, conseiller au Parlement.

IV- Louis d'Amours. Conseiller du Roi au siège présidial du Châtelet. Il brisa ses armes d'un lambel et blasonna : « d'argent en porcépic de sable accompagné en chef d'un lambel et en pointe de 3 clous de même ». Il était doyen des conseillers en Châtelet et ancien échevin de Paris. Ses enfants : Élisabeth Tessier (née en 1613, épousera Louis-Théandre Chartier de Lotbinière) ; Mathieu né en 1618 et qui épousera Marie Marsolet. Ces mariages amenèrent la famille d'Amours à s'allier à plusieurs familles d'ascendance noble. Examinons les familles qui s'allierent aux d'Amours.

Les Hennequin : Cette famille de robe est originaire de la Ville de Troyes dont la filiation remonte au XIV^e siècle. C'est par François d'Amours que l'alliance avec les Hennequin d'Eguilly s'effectue. C'est l'ancêtre Oudinot Hennequin, bourgeois de la ville de Troyes qui fut anobli par Charles, duc de Normandie, dauphin de Viennois, régent du royaume pendant la captivité du Roi Jean, pour les services rendus au roi et au dit régent en leurs guerres le 27 juillet 1359. C'est sa descendante Guillemette, fille de Pierre Hennequin, seigneur de Mathau, Scavières, Bluies et Saint-Utin, avocat en la cour du Parlement de Paris et Conseiller en la Chambre du Trésor qui allie cette famille à la famille d'Amours par son mariage à François d'Amours, seigneur du Serrin. Le contrat de mariage fut passé devant le notaire Perraut, au Châtelet de Paris, le 10 août 1496. Dans un manuscrit intitulé : « Origine de toutes les anciennes familles de Paris », il est écrit : « que ce couple eût une grande postérité dans la robe et dans l'épée ».

Chartier de Lotbinière : Cette famille parisienne prouva en 1785 cinq filiations de noblesse et Louis XVI gratifia celle-ci du titre de Marquis. L'ancêtre René était docteur régent de la faculté de médecine de l'Université de Paris, médecin du Roi en 1611 et de ses

sœurs en 1617. Il épousa la femme de chambre de la reine, Françoise Boursier en 1608. C'est leur fils Louis-Théandre qui émigra en Nouvelle-France et devint lieutenant-général au siège royal de Québec, conseiller du Roi en ses Conseils en 1688. Il épousa à l'âge de 28 ans Élisabeth d'Amours le 6 février 1641. À son mariage, Élisabeth était assistée de sa grand-mère dame Livia Branbille, épouse de Jean Valère Tessier et de sa sœur Geneviève d'Amours. Elle apporte en dot trois maisons sises à Paris. Elle est la soeur de Mathieu et émigra en Nouvelle-France avec lui et son mari en 1651.

Lauzon : Michel de Lauzon, seigneur d'Aubervilliers-lez-Mendon, Conseiller au Parlement et Commissaire aux requêtes du Palais, épousa Élisabeth d'Amours. Ils se font donation mutuelle le 10 juillet 1597. Cette dernière mourut le 30 janvier 1631. Elle était la fille de Pierre d'Amours et de Jeanne le Prévost, arrière-grands-parents de Mathieu d'Amours. Cette famille de Lauzon fournit à la Nouvelle-France son 4^e gouverneur, Jean de Lauzon. C'est lui qui s'occupa de la restitution de Québec à la France en 1632.

Le Prévost : Famille noble originaire de Paris dont Jeanne Le Prévost, qui épousa Pierre d'Amours, aïeul du premier ancêtre des familles de ce nom en Nouvelle-France. L'ancêtre le plus lointain répertorié est Jean Le Prévost, seigneur de Villemain auprès de Beaugency, lequel vivait sous le règne de Charles VII. Il épousa Jeanne de Bellenoye.

Et leurs 4 enfants : Leur premier fils prénommé Jean Le Prévost, seigneur de Villemain, Conseiller notaire et Secrétaire du Roi et auditeur en sa Chambre des Comptes à Paris. Il épousa Marie Sohier.